

Notice d'utilisation

Carre bleu

Limiteur acoustique – Norme NFS 31-122
catégories 2A - 2B

Vous venez d'acquérir un produit de la gamme Preventec et nous vous en remercions. Nous apportons un soin tout particulier à nos produits au niveau de leur design, de leur ergonomie et de leur simplicité d'usage. Nous espérons que ce produit vous donnera entière satisfaction.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT: Veuillez lire l'intégralité des consignes de sécurité et des instructions. Le non-respect de ces consignes et instructions peut entraîner un risque de choc électrique, d'incendie et/ou se traduire par des blessures graves.

Afin d'éviter tout risque, veuillez à toujours suivre les principales consignes de sécurité suivantes quand vous utilisez un appareil électrique.

Avant de brancher votre appareil, assurez-vous que la tension électrique correspond à celle indiquée sur la plaque signalétique de l'appareil.

N'utilisez pas l'appareil:

- Si la prise ou le câble d'alimentation est endommagé(e),
- En cas de mauvais fonctionnement
- Si l'appareil a été endommagé de quelque façon que se soit
- S'il est tombé dans l'eau
- Si vous l'avez laissé tomber

Si le cordon d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par votre revendeur, son service après-vente ou des personnes de qualification similaire, afin d'éviter tout danger.

N'immergez pas l'appareil, le câble d'alimentation ou la fiche dans l'eau ou tout autre liquide

Ne manipulez pas l'appareil ni la prise avec les mains mouillées.

Si une rallonge électrique est utilisée elle doit supporter la puissance de l'appareil. Prendre toutes les dispositions afin que personne ne s'entrave dedans.

Gardez cet appareil à l'intérieur et dans un endroit sec

Ne pas utiliser à l'extérieur

Ne pas toucher des éléments intérieurs de l'appareil sous tension-risque de choc électrique ou de brûlures

Des tensions dangereuses peuvent être maintenues dans des alimentations même après quelques minutes après leur débranchement.

L'appareil peut interférer avec le fonctionnement des autres appareils sensibles radio-télévision placés à proximité.



Fabricant de l'appareil :

Preventec Performas Système
3c la tannerie
57070 Saint Julien-lès-Metz
tel 03 87 78 71 70
www.preventec-systeme.fr
contact@preventec-systeme.fr

Identification de l'appareil :

Marque :	Preventec
Modèle :	Carre Bleu 2A
Numéro de série :	2228384
Adresse IP :	192.168.1.11

Description de l'appareil :

LEA répondant à la catégorie 2A
de la Norme NFS 31-122

Limiteur par bande d'octave : atténuation ou coupure des niveaux de pression acoustique par bande globale et par bande d'octave par rapport à des niveaux de consigne. Les actions sont déterminées à partir des niveaux de pression acoustique ou des niveaux électriques mesurés par bande globale ou par bande d'octave

Date de fabrication :

Date de Fabrication :	30/09/2022
-----------------------	------------

Déclaration de conformité :

Nous, Société Preventec à Saint Julien-lès-Metz déclarons sous notre seule responsabilité que les LEA de la gamme **Carre bleu**, visés par la présente déclaration sont conformes aux spécifications de la norme NFS31 122.

Saint Julien-lès-Metz

le 28-09-2017

Le Gérant

Introduction :

Le **Carre bleu** est un limiteur enregistreur-afficheur (L,E,A) de pression acoustique répondant à la norme NFS 31-122 relative aux lieux de diffusion sonore amplifiée.

cette notice est destinée aux limiteurs de la catégorie 2 de la norme NFS31-122 :

Carre bleu 2A : Limiteur en niveau global: atténuation ou coupure du niveau de pression acoustique global pondéré A et/ou C par rapport à un niveau de consigne. L'action est déterminée à partir du niveau de pression acoustique ou du niveau électrique mesuré en global pondéré A et/ou C ou par filtre de bande

Carre bleu 2B : Limiteur par bande d'octave : atténuation ou coupure des niveaux de pression acoustique par bande globale et par bande d'octave par rapport à des niveaux de consigne. Les actions sont déterminées à partir des niveaux de pression acoustique ou des niveaux électriques mesurés par bande globale ou par bande d'octave.

Présentation de la face avant :



Illustration 1: Face avant du Carré Bleu

1 Voyant d'alimentation : Ce voyant clignote lors de l'écriture sur le média clé USB lors de récupération d'historique ou de mise à jour logicielle interne de l'appareil par exemple.

2 Embase RJ45 : pour la connexion au réseau Ethernet. **Adresse IP fixe par défaut : 192.168.1.11**

3 Embase USB A : permet de copier l'historique et les événements sur une clé USB (non fournie). Cette embase est également utilisée pour les mises à jour du logiciel interne de l'appareil.

4 Bouton Test : permet de vérifier si le limiteur est correctement intégré dans la sonorisation. Un appui prolongé apporte une atténuation de 30dB sur les sorties audio du limiteur avec des constantes de temps identiques aux réglages de l'appareil (temps de montée lors de l'appui, temps de descente lors du relâchement du bouton test).

5 Bouton Paramètres : Un appui sur ce bouton affiche un « pop up » regroupant les paramètres principaux du limiteur sur la page écran du navigateur Internet de l'ordinateur.

Comportement avec une clé USB :

Après avoir inséré une clef USB, un appui court copie les fichiers historique dans un dossier horodaté.

Script de Mise à jour :

Pour mettre à jour le Firmware, copier le script fourni par Preventec à la racine d'une clé USB puis appuyer brièvement sur le BP Paramètres pour lancer la mise à jour. Le script de mise à jour est prioritaire sur la copie de l'historique

6 Voyant capteur : Allumé ce voyant indique une parfaite communication avec le micro déporté

7 Voyant défaut capteur : Ce voyant clignote lors d'un défaut de communication avec le micro déporté ou lors d'un échec du test d'auto calibrage et de suivi de mesure.

8 Voyant Avertissement : Cet indicateur s'allume en fonction du seuil d'avertissement paramétré (bandes d'octaves ou global)

9 Voyant limitation : Ce voyant indique une limitation en cours suivant le mode d'action choisi (global octave atténuation coupure)

10 Voyant Porte ouverte : Allumé, ce voyant indique que la porte est ouverte. État logique du contact de porte à déterminer dans la page paramétrage.

Présentation de la face arrière :

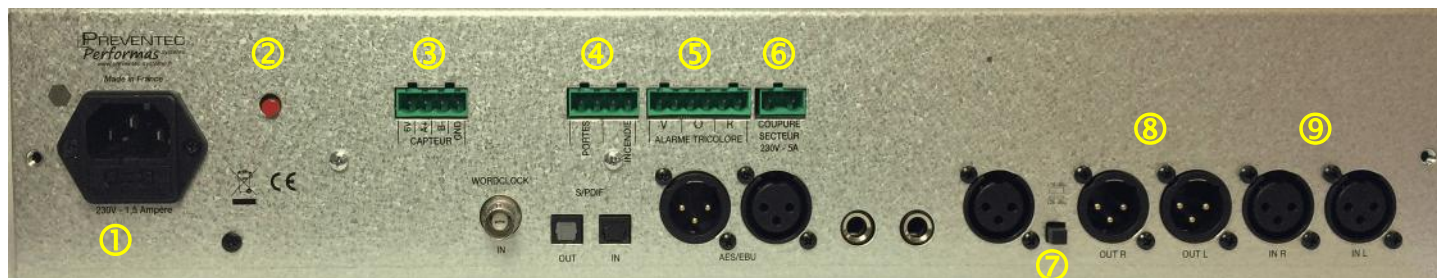


Illustration 2: Face arrière du Carré Bleu, modèle présenté Carré bleu 2A/2B

1 Embase secteur : 230VAC 50-60Hz avec borne de terre et tiroir fusible de calibre 1,5A T 5x20mm

2 Détecteur du capot arrière : prévu pour la détection de la présence du boîtier arrière protégeant la connectique des différents périphériques. Le boîtier de protection doit être plombé par l'installateur pour obtenir une conformité à la norme NFS 31-122

3 Embase Capteur : pour raccorder le capteur déporté à l'aide du bornier débrochable fourni

Câblage : les couleurs correspondent au câble fourni

Couleur	Borne	
Bleu et Rouge	6V	
Jaune	A+	
Vert	B-	
Noir ou tresse	GND	

4 Embase Portes Incendie : Ces entrées gèrent la position de contacts sec pour agir sur la sonorisation en cas d'ouverture de portes et fenêtres ou de présence d'alarme incendie. Logique de contact et mode d'action à paramétrer dans la page Web « Paramètres »

5 Alarme Tricolore : sortie de 3 contacts secs permettant d'activer une visualisation vert orange rouge de type colonne lumineuse par exemple.
Pouvoir de coupure : 200mA @ 50V

6 Coupure secteur : contact sec en sortie à utiliser pour activer et couper une sonorisation mobile
pouvoir de coupure : 1A @ 250VAC

7 Sélecteur de niveau d'entrée audio : choix entre 2 niveaux maxi d'entrée audio +16/+26dBu

8 Sorties OUT R et OUT L : sorties audio symétriques droite et gauche

9 Entrées IN R et IN L : entrées audio symétriques droite et gauche

câblage standard des XLR audio

Numéro de broche	Fonction
1	Masse
2	Point Chaud
3	Point Froid

Sonomètre déporté :



Illustration 3: Microphone Sentinel MB déporté

Le sonomètre est équipé d'un système permettant le contrôle du bon fonctionnement de la chaîne de mesure, un contrôle automatique à minima quotidien est effectué par le limiteur.

Ce contrôle, régulier, aléatoire et automatique doit être effectué sur la présence en sortie de microphone d'un signal électrique cohérent avec un niveau acoustique ou électrique de l'installation de sonorisation établi lors de l'installation. Toute anomalie génère une alarme mentionnée dans l'historique.

Câblage : les couleurs correspondent au câble fourni

Couleur	Brochage	Fonction
Bleu et Rouge	1	6V
Jaune	2	A+
Noir ou tresse	3	GND
Vert	4	B-

Afficheur Sensibel Triple One Esclave :

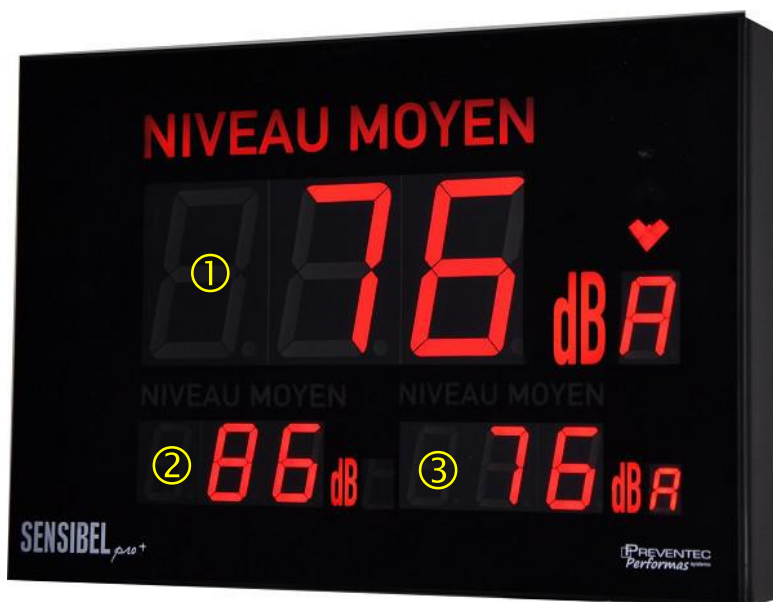


Illustration 4: Afficheur Triple One Esclave

Relié au limiteur **carre bleu** l'afficheur Triple One Esclave permet l'affichage des grandeurs acoustiques suivantes :

- ① LAeq 1 sec
- ② LCeq 10min ou LAeq 15 min (en fonction du paramétrage)
- ③ LAeq 10min ou LAeq 15 min (en fonction du paramétrage)

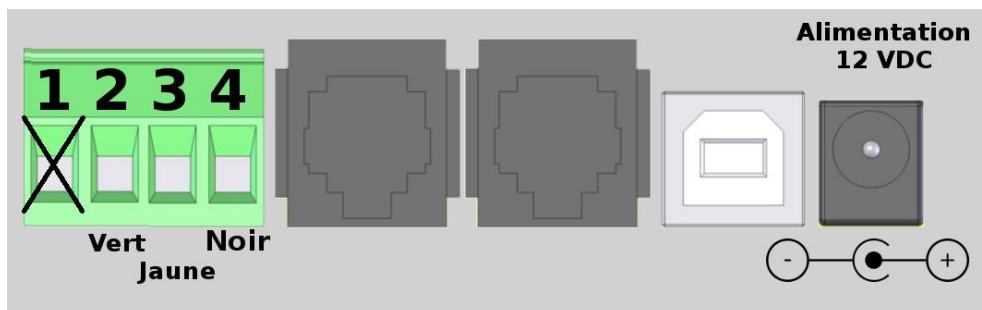


Illustration 5: Brochage du bornier débrochable

Couleur	Borne	Fonction
NE PAS CONNECTER	1	NE PAS CONNECTER
Vert	2	B-
Jaune	3	A+
Noir ou tresse	4	GND

RQ :

En fonction des longueurs de câble, il est parfois nécessaire d'adapter l'impédance de la ligne en ajoutant une résistance de 470 ohms entre les broches 2 et 4 du bornier.



Afficheur Sensibel One Esclave (LAeq 10min) :



Illustration 6: Afficheur Sensibel One esclave

Relié au limiteur **carre bleu** l'afficheur Sensibel One Esclave (en option) permet l'affichage en fonction du paramétrage du LAeq 10min ou du LAeq 15 min destiné à informer le public

LAeq 10min Vue Public

Couleur	Borne	Fonction
NE PAS CONNECTER	1	NE PAS CONNECTER
Vert	2	B-
Jaune	3	A+
Noir ou tresse	4	GND

Une vue « public » est également disponible sur le serveur WEB à l'adresse suivante (IP par défaut) :

192.168.1.11/public.html

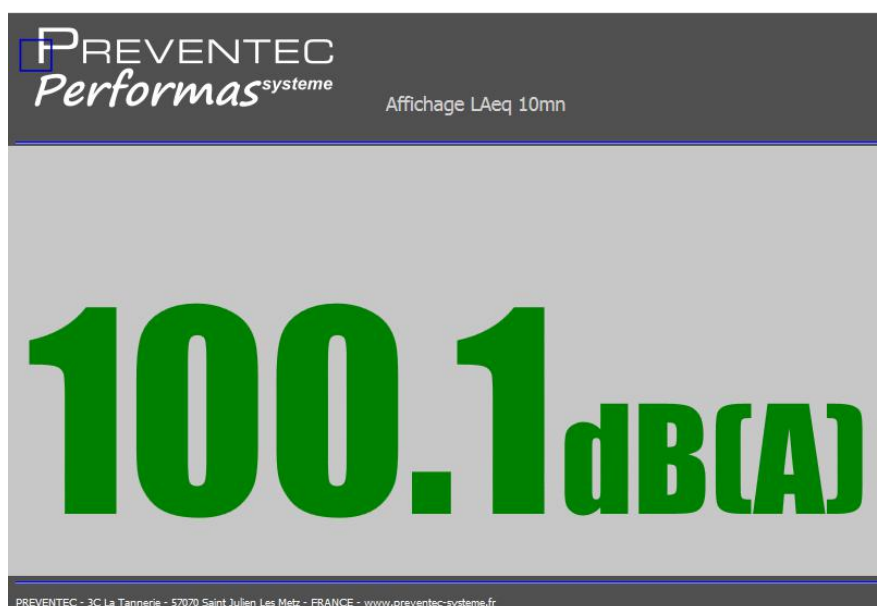


Illustration 7: LAeq 10 min à l'adresse : 192.168.1.11/public.html

Câblage du limiteur :



Illustration 8: Synoptique de câblage

Paramétrage et utilisation du serveur web :

Le limiteur **carre bleu** dispose d'un serveur web embarqué pour faciliter le paramétrage, la visualisation de l'historique et l'affichage des événements conformes à la norme NFS 31-122. Pour visualiser ces pages Web, il est nécessaire de connecter un ordinateur avec un câble RJ45 (fourni) sur l'embase de la face avant. A l'aide d'un navigateur internet (Chrome recommandé), saisir dans la barre d'adresse l'URL par défaut (192.168.1.11) pour afficher la page d'accueil du site. Voir § « Modifier les paramètres de la carte réseau » p.21 pour configurer votre carte réseau.

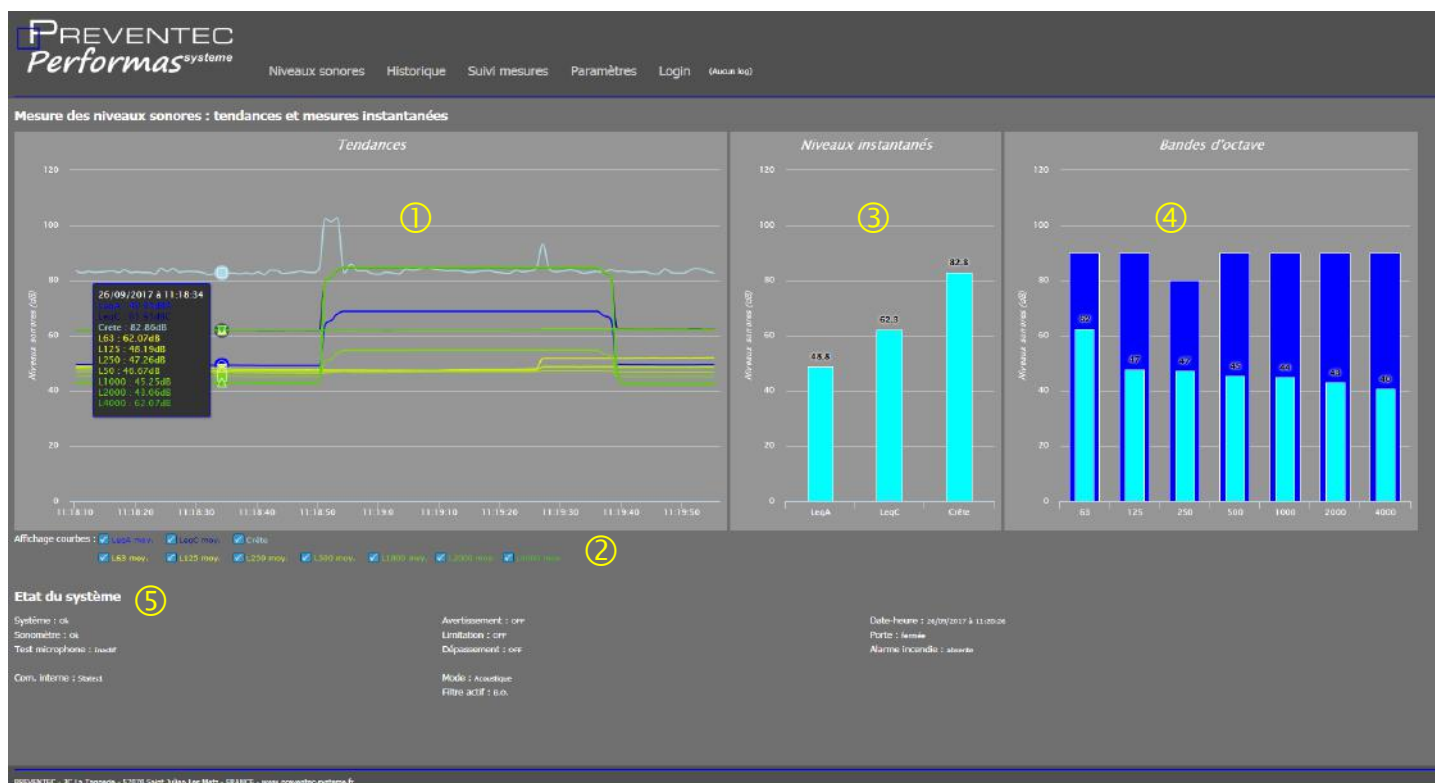


Illustration 9: Page niveaux sonores, cas d'un limiteur surveillant des seuils en bandes d'octaves.

1 Graphe déroulant « Tendances » pour l'affichage en temps réel des grandeurs acoustiques en niveaux global A et C, des grandeurs acoustiques en bandes d'octaves de 63Hz à 4kHz (la valeur d'intégration d'affichage est modifiable dans la page paramètres) et de la mesure crête Lpc (non intégrée). Lors du déplacement du curseur sur le graphique, un popup indique les valeurs des mesures courantes.

2 En bas du graphique « Tendances » des cases à cocher activent les différentes courbes à afficher.

3 Affichage sous forme d'histogramme des grandeurs acoustique instantanées (LAeq 1s, Lceq 1s) et de la mesure Crête Lpc. Lorsque le limiteur surveille des seuils paramétrés en mode global, alors un histogramme en arrière plan de couleur bleu foncé symbolise les seuils à surveiller.

4 Affichage du spectre par octave de 63Hz à 4000Hz (graphique seulement disponible pour les limiteurs de catégories 1B ou 2B). Lorsque le limiteur surveille des seuils paramétrés en mode bandes d'octaves, alors un histogramme en arrière plan de couleur bleu foncé symbolise les seuils à surveiller dans chaque bande.

5 Cette zone en bas de page visualise l'état du système. Date et heure, état des entrées de l'avertissement de la limitation etc.

Graphique rafraîchit toutes les secondes environ.

Page Historique



Illustration 10: Page Historique

Une partie graphique représente l'historique sous forme de courbes. L'historique peut-être consulté sur les 12 derniers mois. La période d'enregistrement est de 1 min. A chaque début de mois, les mesures du mois correspondant de l'année précédente sont effacées. De nouvelles mesures sont enregistrées chaque minute (calcul d'un niveau moyen équivalent, sauf pour la crête où le maximum de la minute est enregistré).

Prise en main de la partie graphique :

Sur la partie haute ①, un bandeau de boutons radios sélectionne le mois à visualiser. Au lancement de la page l'historique du mois en cours est affiché.

Utilisation du zoom :

Un graphe ③ sous la courbe principale ② trace l'évolution complète du LAeq du mois sélectionné. Pour zoomer, positionner le curseur de la souris au début de la période à zoomer, cliquer gauche puis déplacer la souris en maintenant appuyé, lâcher le bouton à la fin de la zone à zoomer. La zone mise en surbrillance ④ sur le graphe du bas est affichée sur le graphique du haut ②.

Il est possible d'effectuer la même méthode sur le graphique du haut, il faut appuyer sur le bouton « Reset zoom » ⑤ pour revenir à l'affichage initial.

Les périodes durant lesquelles l'appareil était hors service sont signalées par une absence de courbe.

Partie texte :

Historique des événements du limiteur

Date (AA-MM-JJ hh:mm:ss)	Evenement
17-09-26 07:59:49	Début atténuation pour protection du public
17-09-26 07:59:49	Début dépassement du niveau
17-09-26 07:59:50	Fin atténuation pour protection du public
17-09-26 07:59:50	Fin dépassement du niveau
17-09-26 08:01:56	Début atténuation pour protection du public
17-09-26 08:01:56	Début dépassement du niveau
17-09-26 08:01:58	Fin atténuation pour protection du public
17-09-26 08:01:58	Fin dépassement du niveau
17-09-26 08:01:59	Début atténuation pour protection du public
17-09-26 08:01:59	Début dépassement du niveau
17-09-26 08:02:00	Fin atténuation pour protection du public
17-09-26 08:02:00	Fin dépassement du niveau

1-50 of 129

Illustration 11: Historique des Événements

Ce tableau classe les événements de limitations et de dépassements du limiteur. Deux colonnes sont disponibles une pour l’horodatage l’autre pour le type événement. Cliquer sur l’intitulé des colonnes permet un classement alphabétique ascendant ou descendant. Ce tableau correspond au mois en cours sélectionné.

Historique des réglages du limiteur

Date (AA-MM-JJ hh:mm)	Code	Parametre	Nouvelle valeur
-30-01-01 02:22	g2	modele	Carre Bleu 2B
-30-01-01 02:22	g3	numéro serie limiteur	2175500
-30-01-01 02:22	g4	numero serie sonometre	MIC_2175500
-30-01-01 02:22	g6	local	Local
17-09-26 07:56	p01	nom piste 1	Piste Danse
17-09-26 07:56	s2	atténuation : mode surveillance	acoustique

1-7 of 7

Illustration 12: Historique des Réglages

Ce tableau classe l’historique des réglages du limiteur. Quatre colonnes sont disponibles une pour l’horodatage, une pour le code du réglage, une pour le nom du paramètre et la dernière pour la nouvelle valeur modifiée. Cliquer sur l’intitulé des colonnes permet un classement alphabétique ascendant ou descendant. Ce tableau reprend l’intégralité des réglages depuis la fabrication du limiteur.

Téléchargement des historiques :

le limiteur dispose d'un historique sur une période de 12 mois avec un intervalle d'enregistrement d'une minute. Il est possible de télécharger différents fichiers via le navigateur à l'aide des boutons ci-dessous :



Illustration 13: Zone de téléchargement des historiques

Fonctions des différents boutons :

« **Mes. mois visualisé** » : Téléchargement à travers le navigateur d'un fichier texte compatible tableur (les champs étant séparé par des virgules). Le fichiers reprend la date et l'heure, les mesures de pression acoustique LAeq 1mn, LCEq 1mn, Lpc (max de la mn) etc du mois en cours

À l'aide du cadre « Sélection du mois à visualiser » choisissez le mois que vous souhaitez télécharger en utilisant les boutons radio, il est possible de télécharger les 12 derniers mois d'historique en répétant la procédure.

« **Evt mois visualisé** » : Téléchargement à travers le navigateur d'un fichier texte compatible tableur (les champs étant séparé par des virgules). Le fichiers reprend la date et l'heure, les débuts et fin de dépassements, les ouvertures et fermetures du capot de protection des câbles etc du mois en cours.

« **Suivi mois visualisé** » : fichier disponible sous certaines options.

« **Histo paramètres** » : Téléchargement à travers le navigateur du fichier de paramètres de réglages depuis la fabrication dlimateur.

Copie des historiques sur une clé USB

Il est possible de copier les fichiers historiques sur une clé USB, insérer une clé USB dans l'embase prévue (voir présentation de la face connectique), appuyer brièvement sur le bouton Paramètres de la face avant, des Leds clignotent sur la face avant durant la copie des fichiers, retirer la clé USB lorsque les Leds sont revenues dans un état stable et fixe.

Page Login :

Illustration 14: Page Login

La page Login permet à l'installateur de s'identifier, et de modifier les réglages de la page Paramètres.

Si le nom d'utilisateur et le mot de passe associé sont corrects, alors le nom d'utilisateur est rappelé dans la partie supérieure de la page, un bouton Logout apparaît pour se déconnecter.

L'utilisateur a également la possibilité de modifier son mot de passe.

Longueur Maxi 10 caractères à choisir parmi ceux autorisés :

"A-Z", "a-z", "0-9", "_", "+", "@"

Rq : les caractères spéciaux sont remplacés par des tirets bas " _ "

En cas d'oubli du mot de passe, un code de déblocage (accessible depuis la page paramètres) peut être transmis à Preventec afin d'obtenir un code temporaire permettant la saisie d'un nouveau mot de passe.

Valeurs par défaut :

Utilisateur :	instal
Code :	123
Adresse IP fixe :	192.168.1.11

Page Paramètres :

Cette page visualise et autorise le paramétrage du limiteur en fonction des droits de l'utilisateur. Les paramètres sont regroupés par ensembles homogènes. Lorsqu'un paramètre est modifié, ne pas oublier de l'enregistrer à l'aide du bouton « Validation » de la catégorie concernée.

Illustration 15: Paramètres généraux, cas d'un limiteur Carré Bleu 2B

L'ensemble Paramètres généraux regroupe pour l'essentiel des informations obligatoires pour la conformité à la norme NFS 31-122

Marque : Champ non modifiable renseigné à la fabrication (Preventec)

Modèle : Champ non modifiable renseigné à la fabrication (**Carre bleu** 1A, 1B, 2A ou 2B)

N° série limiteur : Champ non modifiable renseigné à la fabrication

N° série sonomètre : Champ non modifiable renseigné à la fabrication

Établissement: champ à remplir par l'installateur (par exemple le nom de l'établissement)

local : champ à remplir par l'installateur (utile si l'établissement dispose de plusieurs salles)

Date dernière vérification : date à modifier par l'installateur lors de la mise en service

Date prochaine vérification : date à sélectionner par l'installateur, la norme NFS 31-122 impose une vérification biannuelle.

Durée moyenne tendance en (sec.) : durée (en sec.) de la moyenne glissante pour l'affichage du graphe déroulant des tendances sur la page niveaux sonores

Durée moyenne public : Sélecteur permettant de choisir la durée d'intégration (10 ou 15min) pour l'afficheur déporté et la page web à l'adresse par défaut <http://192.168.1.11/public.html>

Version : indique la version du logiciel embarqué du limiteur (non modifiable)

code déblocage : Code à transmettre à la société Preventec en cas de perte du mot de passe.

Illustration 16: Date et Heure

Modification de la date et de l'heure, Passage automatique heure d'été / heure d'hiver. Une pile assure le fonctionnement de l'horloge même en cas de coupure de l'alimentation électrique. Le bouton « Heure PC » permet un horodatage à l'heure du PC client.

Illustration 17: Réseau Ethernet

Adresse IP limiteur : l'adresse IP par défaut est 192.168.1.11 c'est une adresse IP fixe elle doit être unique sur le réseau, à attribuer en fonction de l'adresse de votre routeur et de votre sous réseau.

PISTES	ACTIVATION	DESIGNATION	PROTECTION
Piste principale	Active	Principale	Public

Illustration 18: Configuration des pistes

Un nom peut-être assigné à la piste principale (c-à-d la salle ou l'espace sonore à contrôler). 2 modes de protection sont définis Public ou Voisinage.

Illustration 19: Seuils de limitation

Le choix de la grandeur surveillée ① conditionne le mode d'action du limiteur :

- avec les modes dBA et dBC ① le limiteur effectue une atténuation sur le tout le spectre (mode global)
- avec le mode Bande d'octave ① le limiteur apporte des corrections par octave pour respecter le spectre de consigne

La boîte déroulante « Nature du signal » ② sélectionne la source du signal pour effectuer la limitation :

- Acoustique ②: c'est la pression acoustique mesurée par le sonomètre déporté qui sera utilisée pour effectuer la limitation
- Électrique ②: c'est l'estimation niveau électrique d'entrée audio transposée en pression acoustique équivalente qui sera utilisée pour effectuer la limitation.

RQ : Dans l'historique d'enregistrement les valeurs de pression acoustique seront toujours enregistrées quelque soit la nature du signal.

En fonction de la grandeur à surveiller ① différents seuils ③ de régulation s'affichent :

- avec les modes dBA et dBC ① un seuil ③ de consigne est réglable (mode global)
- avec le mode Bande d'octave ① un spectre ③ de consigne est réglable (mode Bande d'octave)

Le limiteur dispose d'une sortie à régulation par coupure secteur, cette sortie peut-être utilisée pour limiter des sono mobiles ponctuelles par exemple.

En fonction de la grandeur à surveiller ④ différents seuils ⑤ de régulation s'affichent :

- avec les modes dBA et dBC ④ un seuil ⑤ de consigne est réglable (mode global)
- avec le mode Bande d'octave ④ un spectre ⑤ de consigne est réglable (mode Bande d'octave)

RQ : Il est possible de régler des seuils différents avec le mode coupure pour satisfaire à une différence de distance (Fonction de transfert) entre la piste principale (mode atténuation) et l'endroit où agira la coupure.

Fonctions de transfert

Gains des fonctions de transfert

	31Hz	63Hz	125Hz	250Hz	500Hz	1000Hz	2000Hz	4000Hz	8000Hz
Point définitif micro limiteur ①	-40,0	-56,3	-44,6	-40,0	-40,1	-40,1	-40,0	-40,2	-45,9
Mesure réf. électrique ②	-11,2	-11,2	-11,2	-11,2	-11,2	-11,2	-11,2	-11,2	-11,2
Point acousticien de Principale ③	-80,0	-80,0	-80,0	-80,0	-80,0	-80,0	-80,0	-80,0	-80,0

④ Identification des fonctions de transfert par bruit rose

Acquisition des mesures

ATTENTION : le limiteur n'est plus en fonction, les mesures ne sont plus corrigées !

Localisation du microphone pour mesure des fonctions de transfert :

emplacement définitif du sonomètre ⑤

Point acousticien de Principale (voir étude a) ⑥

⑦ générateur actif

⑧ Gain : -30

Mémorisation mesures ⑨

Illustration 20: Fonctions de transfert

Le limiteur **Carre bleu** dispose d'un générateur de bruit rose à gain ajustable, pour faciliter les calculs des fonctions de transferts des pistes déclarées (fonctionnalité uniquement disponible pour les versions 2A/2B). Il est toutefois possible de saisir manuellement les différentes pressions acoustiques pour chaque octave à chaque point de référence déclaré. À la fin de la saisie mémoriser les valeurs en cliquant sur Validation.

Détermination des fonctions de transfert à l'aide du générateur de bruit rose :

Cas où le point d'implantation du sonomètre du limiteur est **différent** du point de référence de l'étude acoustique :

- positionner le sonomètre du limiteur au « *Point acousticien de Principale* » c'est-à-dire à l'endroit de référence de l'étude acoustique.
- cliquer sur la case à cocher « identification des FT par bruit rose » ④
- ATTENTION, dans ce mode le limiteur n'est plus en fonction : **pas d'atténuation.**
- cliquer sur le bouton radio « *Point acousticien de Principale* » ⑥
- ajuster le gain du générateur de bruit rose ⑧ pour obtenir une pression acoustique semblable à celle limitée. Le générateur de bruit rose doit être inactif pour en ajuster le gain ⑦.
- valider la case à cocher « générateur actif » ⑦
- Lorsque le générateur est actif, les mesures de la ligne « *Point acousticien de principale* » ③ sont mises à jour, (le système effectue une moyenne durant la période de diffusion du bruit rose).
- Cliquer sur le bouton « *Mémorisation mesures* » ⑨ lorsque les valeurs dans les différents indicateurs deviennent stables.
- arrêter le générateur en désactivant la case à cocher « *générateur actif* » ⑦
- positionner le sonomètre du limiteur à l'endroit définitif lors de l'exploitation de l'établissement
- cliquer sur le bouton radio « *emplacement définitif du sonomètre* » ⑤
- NE PAS MODIFIER LE GAIN DU GÉNÉRATEUR ni celui des amplis de puissance
- valider la case à cocher « *générateur actif* » ⑦
- Lorsque le générateur est actif, les mesures de la ligne « *Point micro définitif limiteur* » ① sont mises à jour, (le système effectue une moyenne durant la période de diffusion du bruit rose).
- Cliquer sur le bouton « *Mémorisation mesures* » ⑨ lorsque les valeurs dans les différents indicateurs deviennent stables.
- arrêter le générateur en désactivant la case à cocher « *générateur actif* » ⑦
- DÉSACTIVER la case à cocher « identification des FT par bruit rose » ④

Cas où le point d'implantation du sonomètre du limiteur est **identique** au point de référence de l'étude acoustique :

effectuer la procédure précédente à l'identique sans modifier la position du sonomètre entre les 2 phases de mesures.

Remarque :

Lors de la mémorisation des mesures au point de référence et au point définitif, le système enregistre également les niveaux électriques d'entrée audio mesurés par bande d'octave. Cet étalonnage électroacoustique permet de faire fonctionner le limiteur en mode électrique (global ou octave).

Le fonctionnement du mode électrique est à la fois conditionné par la linéarité de la sonorisation et la réponse en fréquence du système de diffusion acoustique, il est donc conseillé de désactiver tous les processeurs de traitement du signal de la chaîne d'amplification audio, de désactiver tous les limiteurs / compresseurs de dynamique, et de veiller à la réponse en fréquence du système de diffusion.

Illustration 21: Programmation des périodes de limitation

La programmation des périodes de limitation se compose de 7 atténuations hebdomadaires et d'une atténuation calendaire.

La case à cocher Programme actif valide l'action des atténuation complémentaire validées individuellement.

Sept atténuations hebdomadaires sont définies par 4 paramètres :

- Atténuation complémentaire : l'atténuation réglée sera ajoutée à tous les seuils surveillés (par exemple une atténuation de -10 dB baissera les seuils de 10 dB en global et en octave)

- Jour : jour de la semaine concerné par l'atténuation supplémentaire

- Plage horaire : plage concernée par l'atténuation

- Activité :

- dans la plage : l'atténuation complémentaire est active dans la plage horaire définie,

- hors plage : l'atténuation complémentaire est active en dehors de la plage horaire définie,

Une atténuation calendaire peut être paramétrée elle s'applique entre 2 dates.

À chaque cycle de traitement des mesures (1 sec), le programme teste successivement l'activation des 7 atténuations hebdomadaires puis l'atténuation calendaire. À la première atténuation active rencontrée, le programme abandonne le traitement des périodes de limitation.

Réglage de la limitation

Protection du public par atténuation

Sélection de l'entrée audio

Entrée audio : Analogique XLR

Attack (dB/s.) :

Release (dB/s.) :

Hold (s) :

Anticipation de l'action (dB) :

Protection du public par coupure

Durée coupure (s.) :

Durée intégration (s.) :

Avertissement avant action

Seuil d'avertissement (dB) :

Validation

Illustration 22: Réglage de la limitation

Une boîte déroulante Entrée audio permet le choix entre l'entrée Analogique symétrique, l'entrée numérique AES/EBU et l'entrée Optique SPDIF.

Protection du public par atténuation :

Attack : Réglage de la pente d'attaque en dB/s lors de l'augmentation de l'atténuation, plus la valeur est élevée plus le limiteur agira rapidement.

Release : Réglage de la pente de relâchement de l'atténuation en dB/s

Hold : Réglage du temps de maintien de l'atténuation en seconde avant un relâchement

Anticipation de l'action : le limiteur peut agir par anticipation à -n dB du seuil pour prévenir les dépassement lors de diffusion de musique impulsionnelle par exemple.

Protection du public par coupure :

Durée de coupure : définit la durée de coupure de la sortie sonorisation (en secondes)

Durée intégration : durée utilisée pour le calcul des niveaux moyens équivalents (en secondes)

Avertissement avant action :

Seuil d'avertissement : seuil à partir duquel la sortie avertissement sera activée (exemple niveau à surveiller de 100dB seuil d'avertissement à 5 dB, la sortie avertissement sera activée dès 95dB)

Entrées du système

Porte

Etat contact si porte ouverte :

Abaissement des seuils si porte ouverte :

Temporisation ouverture porte (s.) :

Temporisation fermeture porte (s.) :

Alarme incendie

Etat contact si alarme incendie :

Illustration 23: Entrées du système

Le limiteur peut lire l'état de 2 boucles sèches pour asservir la sonorisation en fonction de l'ouverture de portes et fenêtres. Il peut également couper la sonorisation pour rendre audible la diffusion de messages de sécurité lorsque une alarme incendie est activée.

Gestion portes et fenêtres

État Contact si porte ouverte : possibilité de choisir l'état logique du contact lorsque la porte est ouverte (Ouvert ou fermé).

Abaissement des seuils si porte ouverte : ajoute une atténuation en dB à tous les seuils à surveiller (global et octave) lorsque la porte est détectée ouverte.

Temporisation ouverture de porte (sec.) : temporisation en secondes après laquelle la porte sera détectée ouverte (pour prévenir des usages fugitifs)

Temporisation fermeture de porte (sec.) : temporisation en secondes après laquelle la porte sera détectée fermée (pour prévenir des usages fugitifs)

Gestion Alarme Incendie

État Contact si alarme incendie : possibilité de choisir l'état logique du contact lorsque l'alarme incendie est activée (Ouvert ou fermé).

Modifier les paramètres de la carte réseau :

Les afficheurs enregistreurs et les limiteurs sont configurés en adresses IP fixes, suivre la procédure suivante pour adapter la carte réseau de l'ordinateur.

Sous Windows 10 :

ouvrir le Centre Réseau et partage : (Panneau de configuration\Réseau et Internet\Centre Réseau et partage)
Puis cliquer sur « *Modifier les paramètres de la carte* »

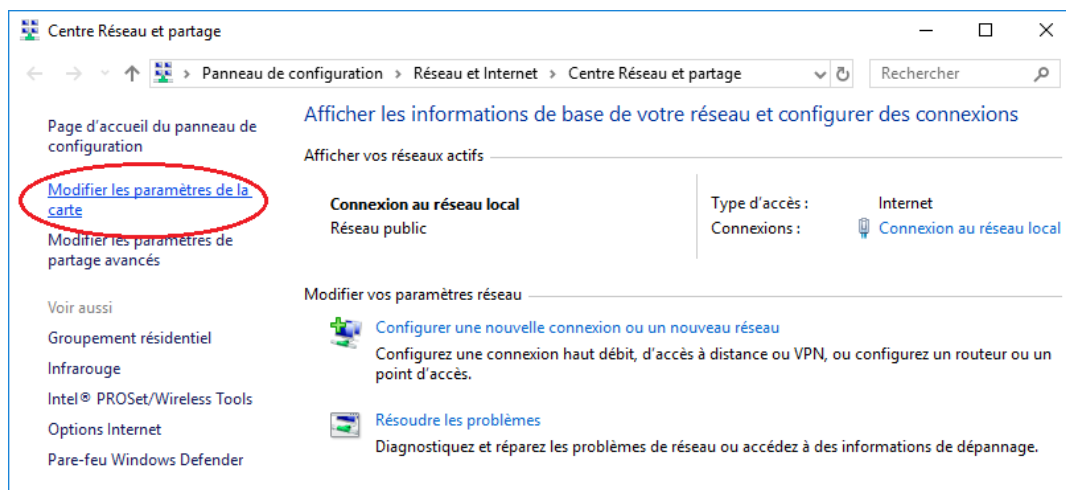


Illustration 24 cliquer sur *Modifier les paramètres de la carte*

Les cartes réseaux de l'ordinateur sont affichées, cliquer droit sur la carte Ethernet puis propriétés

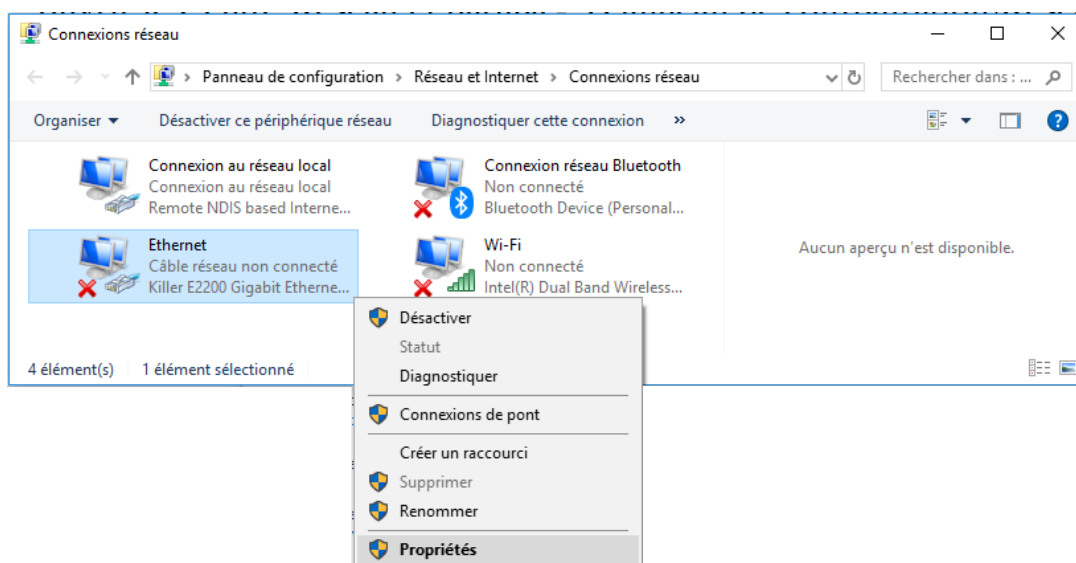


Illustration 25 Cliquer droit puis propriété de la carte Ethernet

Sélectionner protocole Internet version 4 (TCP/IPv4) puis cliquer sur Propriétés

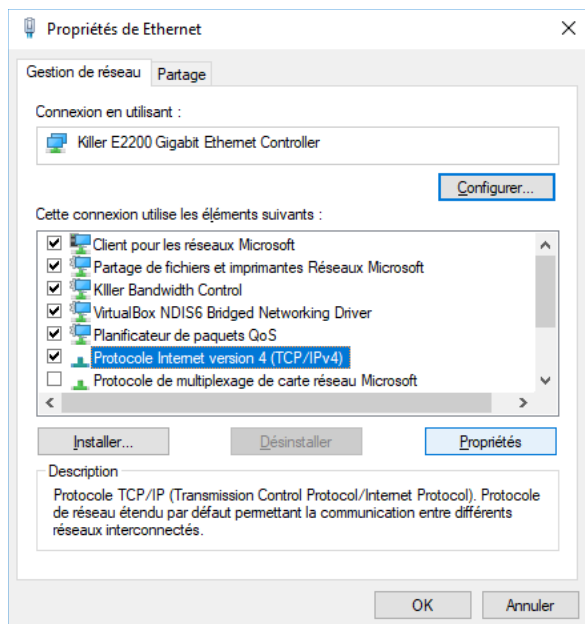


Illustration 26: sélectionner IPv4

Sélectionner le bouton radio « Utiliser l'adresse IP suivante »

puis saisir l'Adresse IP : 192.168.1.10

et le Masque de sous-réseau : 255.255.255.0

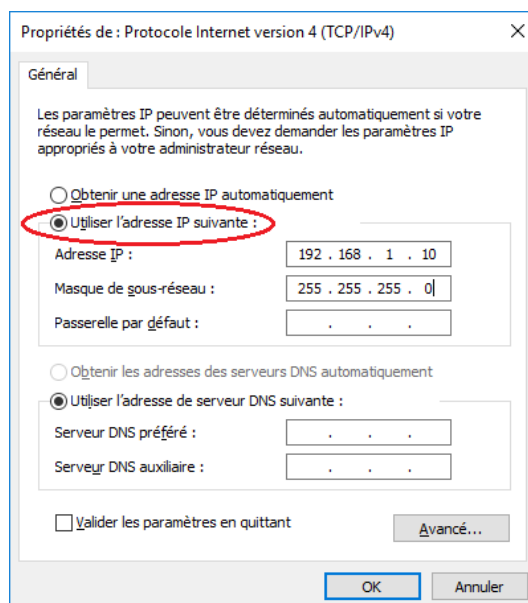
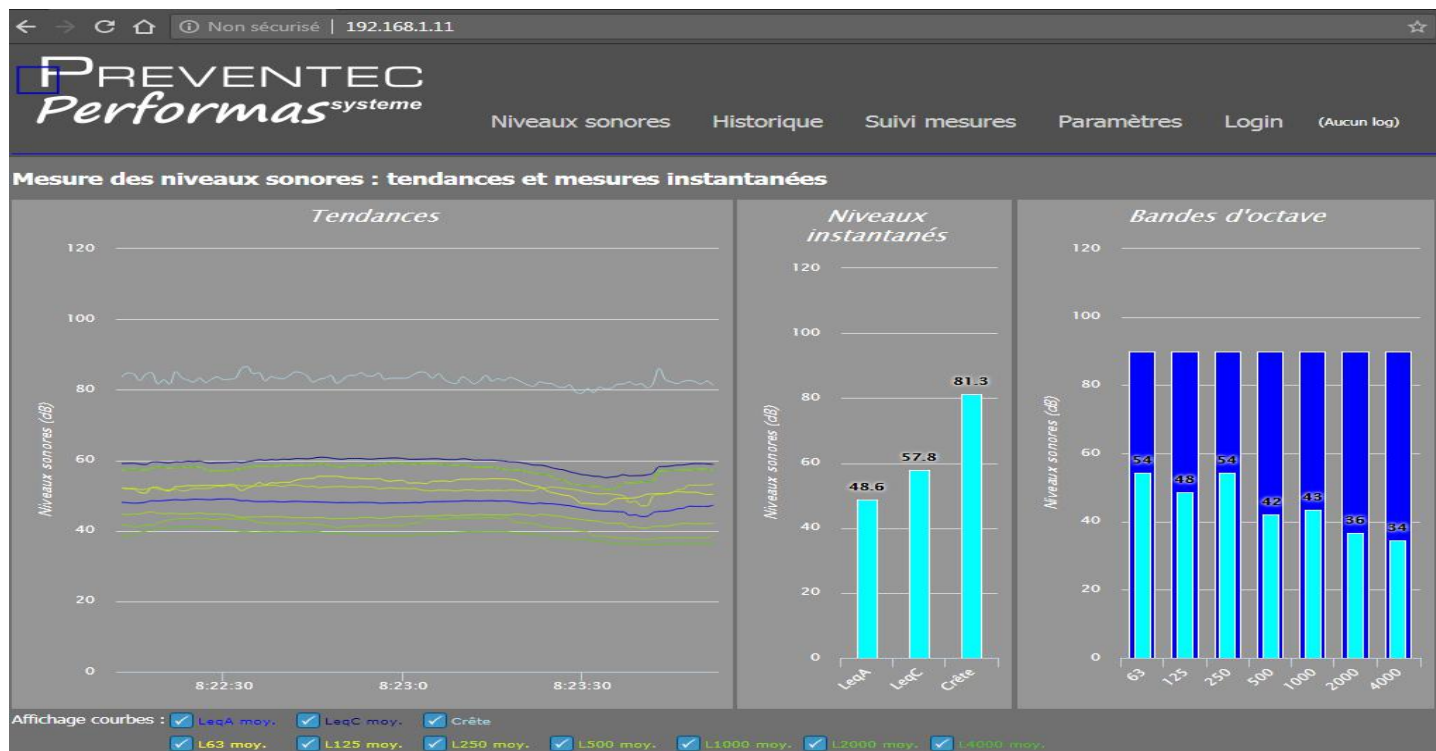


Illustration 27: modifier l'IP

Saisir l'URL par défaut (<http://192.168.1.11>) dans le navigateur internet pour afficher la page d'accueil



TOUTE UNE GAMME D'AFFICHEURS

Protégez votre personnel du bruit ambiant tout en améliorant leur environnement de travail.

Plus de 3 millions de salariés exposés au bruit à un niveau potentiellement nocif.



Kelson One



Intégra S



Triple One



Sensibel One



Sensibel à colonne





Preventec Performas Système
3c la tannerie
57070 Saint Julien-lès-Metz
tel : 03 87 78 71 70

www.preventec-systeme.fr

contact@preventec-systeme.fr